

Bulletin d'inscription

& conditions générales

Diplôme de comptable

Coordonnées

Nom, : Prénom :

Adresse / N° : NPA/Ville :

E-mail : Téléphone :

Date de naissance :

Services et mode de paiement

Services

Service Intensif

Prestation 15 mois

CHF 4'900.-

☐

Service accéléré

Prestation 18 mois

CHF 5'400.-

☐

Service Standard

Prestation 21 mois

CHF 5'900.-

☐

Mode de paiement

☐ Mensuel

☐ Trimestriel

☐ Semestriel

☐ Paiement net

Début de la formation

Date d'entrée souhaitée :

(Peut se faire à tout moment)

Communauté

En sus du rapport d'avancement semestriel, la communauté est un deuxième complément proposé par l'Institut-domi pour que chaque apprenant puisse partager ses expériences et échanger ses connaissances. Cette opportunité est présente indépendamment de la formule choisie.

Vous avez la possibilité de mettre votre profil en mode «afficher» pour profiter de cette opportunité, ou en mode «masquer» pour rester en dehors. Dès lors, vous n'avez pas de contact avec la communauté. L'action est réversible à tout moment; envoyez simplement un mail à la Direction.

Pour avoir plus d'informations, scannez le **QR code**.



Choix du profil

☐

Afficher

☐

Masquer

L'apprenant (e)

En plein accord avec ces conditions, je m'inscris à la prestation choisie

Lieu : Date : Signature

La personne responsable du financement (si différente)

Nom, Prénom : Téléphone:

Adresse complète : Mail :

Lieu : Date : Signature

L'inscription auprès de l'Institut-domi est effective

Après réception de l'acompte de 5% du tarif, du service choisi.

Le responsable du financement s'engage envers l'Institut-domi :

1. A s'acquitter des 5% du service choisi avant le début des cours.
2. A respecter les délais de paiement.
 - a) En cas de manquement, deux avertissements seront envoyés à 15 jours d'intervalle, après la date mentionnée sur la facture, cette dernière faisant foi.
 - b) 7 jours après le dernier avertissement, le compte de l'apprenant est clôturé jusqu'à régularisation des mensualités.
 - c) Au besoin, le responsable du financement peut s'entretenir avec la Direction, pour un arrangement ou envoyer un justificatif.

L'Institut-domi s'engage envers l'apprenant à :

1. Mettre à disposition un support technique en cas de problème avec la plateforme..
2. Corriger les devoirs sous quatre jours ouvrables, si les conditions sont respectées.
3. Permettre l'utilisation de la plateforme pédagogique (e-domi), sans discontinuité.
4. Echanger par visioconférence (sur des thèmes précis) et e-mail avec les professeurs.
5. Soutenir l'apprenant via les professeurs et/ou la Direction de l'Institut-domi.
6. Reporter les notes des exercices sur la plateforme méthodologique (e-domi).
7. Fournir un rapport d'avancement sur demande. Ce dernier sera envoyé à l'étudiant et au responsable du financement (si différent) que l'apprenant soit majeur ou non.

L'apprenant s'engage envers l'Institut-domi à :

1. Mentionner son nom, prénom, module et exercice sur chaque devoir. A défaut, celui-ci lui sera retourné **non** corrigé.
2. Gérer son avancement, mais en rendant au minimum quatre exercices par mois.
3. Déposer ses devoirs sur la plateforme méthodologique (e-domi) pour correction, avec un maximum de 3 devoirs à la fois par branche.
4. Faire preuve de discipline et apporter à sa formation toute l'attention et le travail nécessaires.
5. Montrer du respect et de la civilité envers les professeurs et la Direction de l'Institut-domi.
6. Ne pas partager, publier ou transmettre les cours et exercices de l'Institut-domi, en externe, sous peine de rupture immédiate du contrat.

Matériels :

1. Les documents nécessaires à l'apprenant dans le cadre de sa formation, se trouvent sur la plateforme méthodologique (e-domi)
2. Les livres mentionnés dans la bibliographie sont à acheter par l'étudiant.

Inscriptions aux examens officiels :

1. L'inscription se fait directement auprès de l'Institut-domi où l'apprenant prendra rendez-vous pour son examen lorsqu'il se sentira prêt.
2. Il n'y a pas de sessions ou de dates imposées pour passer les examens. Les dates se prennent par accord mutuel. Ils se déroulent dans les locaux de l'Institut-domi.

Résultat des examens :

1. Si l'apprenant a réussi son examen avant la fin de son contrat, la totalité de la somme reste due.

La communauté :

1. En mettant «afficher» dans la section «communauté» vous nous autorisez à :
 - A. Rendre votre profil visible aux autres élèves (ayant également coché "afficher") et professeurs/es de l'Institut-domi, ainsi que toutes les informations qui s'y rattachent.
 - B. Communiquer certaines de vos informations aux élèves et professeur(e)s de l'Institut-domi.
2. L'élève peut en tout temps modifier son choix, par écrit, à la Direction.
3. En sélectionnant «masquer» dans la section «communauté» l'apprenant refuse les interactions avec les autres apprenants.
4. Tout contenu répréhensible (propos inappropriés, contenus indésirables, etc...) engendre des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
5. Tout contenu partagé peut être utilisé par les autres membres de la communauté.

Violation des obligations contractuelles :

Sans restreindre ses autres droits, l'Institut-domi se réserve la possibilité de bloquer l'accès à la plateforme et/ou de résilier le contrat de l'apprenant si ce dernier viole ses obligations prévues dans les présentes conditions générales et/ou le bulletin d'inscription.

Retrait d'inscription, clause pénale, force majeure :

1. Les 5 % d'acompte restent acquis à l'Institut-domi dans toute circonstance.
 - A. Si l'apprenant retire son inscription dans les 6 premiers mois après la rentrée, 50% du solde restant de la facture sera dû.
 - B. Passé les 6 premiers mois, un préavis de 3 mois doit être envoyé, par écrit, à la Direction. Les mensualités sont dues 3 mois après réception dudit préavis pour la fin d'un mois en sus des 5 %.
2. Durant ce temps, les paiements restent dûs. L'apprenant aura accès à la plateforme mais ses devoirs ne seront pas corrigés et il ne pourra pas avancer dans les modules.
3. En cas de paiement net, 6 mois et les 5 % d'acompte seront retenus, à l'annonce de l'arrêt de la formation, qui doit être envoyé par mail à la Direction. Le solde restant sera restitué.
4. Le fait de ne pas envoyer de devoirs pour correction et/ou de ne pas utiliser les services offerts par l'Institut-domi ne donne droit à aucune réduction tarifaire.

Prolongation d'inscription :

1. En cas de maladie de longue durée (2 mois et plus), et sur présentation d'un certificat médical, l'avancement de l'étudiant est suspendu et son inscription est prolongée de la durée de son empêchement. Cependant, les versements sont maintenus. Le responsable du financement continue de s'acquitter des mensualités conformément à la facture émise et selon les présentes conditions générales.
2. Une prolongation pour une autre raison que la maladie peut être accordée à discrétion de la Direction. Les effets d'une telle prolongation sont identiques à la condition ci-dessus.
3. Si l'apprenant n'a pas terminé sa formation à la fin de son contrat, il peut, s'il le souhaite, établir une prolongation allant de trois à six mois. La réception de la «prolongation de contrat» annonce le début d'un nouveau contrat. Tant que la prolongation n'est pas en possession de l'Institut-domi, le compte de l'étudiant est bloqué.

Droit applicable et for :

1. Les conditions générales, le bulletin d'inscription et la prolongation de contrat sont soumis au droit suisse.
2. En cas de litiges, l'Institut-domi SA a son for juridique à Lausanne.

Nullité d'une clause :

La nullité d'une clause des conditions générales, du bulletin d'inscription et de la prolongation de contrat n'affecte pas le reste des clauses qui continueront de déployer leurs effets.

Modification des conditions générales :

La Direction de l'Institut-domi se réserve le droit de modifier en tout temps le présent bulletin d'inscription et/ou les conditions générales qui s'y rapportent. En cas de changement important, un e-mail sera envoyé aux apprenants et au responsable du financement, si concerné, pour les en informer.

Remarques :

L'apprenant(e) soussigné(e) ainsi que le (la) responsable du financement déclarent avoir lu, compris et acceptent les présentes conditions générales faisant partie intégrante du bulletin d'inscription ci-dessus.

Lieu : Date :

Signature du responsable (financement):Signature de l'étudiant :

**« Découvrez des formations
adaptées à vos besoins »**

